



## **6 Heures Roller de Fay**

### **Règlement sportif de l'épreuve**

#### **ORGANISATEUR :**

L'organisateur est le club « Nord Loire Roller » affilié à Fédération Française de Roller Sports.  
Siège social : 1 La Meignelais 44130 FAY DE BRETAGNE

#### **LES EPREUVES :**

Les 6 heures de Fay est une course au temps, d'une durée de 6 heures, effectuée en relais par équipe de maximum 5 participants inscrits.

Il n'y a pas de minimum de participant par équipe.

Les solos et duos ont toute possibilité de concourir.

Les 2 heures de Fay est une course au temps, d'une durée de 2 heures, effectuée en relais par équipe de 3 participants minimum et 5 participants maximum, inscrits.

#### **SECURITE :**

##### **Le port du casque est obligatoire**

Le port des autres protections est très fortement conseillé.

Le circuit est réservé pour la manifestation. Il est sécurisé et clos.

Aucun véhicule motorisé n'est admis sur la piste et sur le bord de la piste pendant l'épreuve.

Une présence permanente de secouristes ainsi qu'un local infirmerie est à votre disposition en cas de besoin.

#### **INSCRIPTION :**

##### **Critères de participation :**

La course est accessible à toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Licenciés FFRS **ou** certificat médical pour la pratique du roller de moins d'un an à la date de l'épreuve
- Pour la course des 6h, avoir 15 ans ou plus au jour de la manifestation
- Pour la course des 2h, avoir plus de 6 ans et moins de 15 ans au jour de la manifestation
- Dossier d'inscription complet effectuée avant la date limite d'inscription stipulée
- Nécessité d'avoir un adulte référent présent pendant toute la durée de l'épreuve des 2 heures.

## **AUTOUR DES COURSES :**

Le circuit ouvre ses portes à 9h45

Le retrait des dossards s'effectue à partir de 10h pour les adultes et 13h15 pour les jeunes.

Chaque équipe aura en sa possession une puce, ses dossards et une bouteille d'eau.

Les dossards sont à positionner : **(prévoir des épingles à nourrice)**

- Dans le dos
- Sur la cuisse gauche pour les adultes
- Sur la cuisse droite pour les enfants

Un tour d'honneur, avec tous les participants, est proposé à l'issue de la course.

## **PUCE ET TEMOIN**

Il vous sera remis une puce électronique pour le comptage des épreuves. Une caution de 60€ vous est demandée lors de l'inscription. Pour toute puce égarée ou détériorée, la caution sera encaissée.

La puce sert de témoin pour les équipes. Elle doit être portée en permanence par le coureur depuis le départ, transmis dans la zone de relais à un coéquipier, jusqu'à l'arrivée après le signal de fin de course.

## **POINTAGE ET CLASSEMENT**

Le pointage des patineurs est fait sur la ligne d'arrivée à chaque passage, par puces électroniques.

Le passage de relais s'effectue uniquement dans la zone matérialisée dédiée à cet effet.

L'organisateur délivrera des classements intermédiaires provisoires de l'ensemble des équipes.

La fin de course est annoncée par l'organisateur à l'issue du temps réglementaire.

Pour chaque équipe, **chaque tour commencé doit être achevé pour être comptabilisé.**

Le classement général de l'épreuve par catégorie, après validation et officialisation par le jury, sera diffusé et rendu public par l'organisateur à l'issue des épreuves.

La mise en ligne des résultats s'effectuera sur le site <http://www.nordloireroller.com> dans les jours suivants.

## **RECOMPENSES**

La remise des récompenses s'effectuera sur le podium

Les équipes récompensées pour les 6h :

- Les 3 premières équipes au général
- Les 3 premiers duos
- Les 3 premiers solo
- La première équipe féminine
- Le premier duo féminin
- La première solo féminine
- L'équipe la mieux déguisée

Les équipes récompensées pour les 2h :

- Les 3 premières équipes au général
- Les 3 premières équipes féminines
- L'équipe la mieux déguisée
- L'équipe la plus jeune

#### **COMMUNICATION – DROIT A L'IMAGE**

Des photos pourront être prises lors des courses et être utilisées dans nos publications (articles presse locale, site internet du club, forum associatif). Elles ne serviront aucunement à des exploitations publicitaires à caractère commercial ou financier.

#### **REGLEMENT – RESPONSABILITE**

Les coureurs participent à la compétition sous leur entière et exclusive responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé ou à une défaillance liée au matériel.

Toute participation à l'épreuve induit l'acceptation du présent règlement ainsi que du règlement intérieur du circuit de Loire Atlantique.